



## Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II**  
**AU NOUVEL AMBASSADEUR DU CHILI**  
**LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE** Lundi 18 juin 2001

*Monsieur l'Ambassadeur,*

1. C'est avec une grande joie que je vous reçois à l'occasion de cet acte solennel de présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Chili auprès du Siège apostolique, et je me réjouis de vous souhaiter une cordiale bienvenue au moment où vous commencez l'importante mission que votre gouvernement vous a confiée. Je vous remercie de vos paroles cordiales et, en particulier, du salut de M. Ricardo Lagos Escobar, Président de la République, auquel j'envoie en retour mes meilleurs vœux pour que son service au peuple chilien, en ce moment de son histoire, aide chacun à progresser sur le chemin de la concorde, de l'entente mutuelle et de la paix.

2. Vous venez en tant que représentant d'un peuple qui, comme vous l'avez rappelé dans vos paroles, possède de nombreuses racines chrétiennes. Cela a enrichi le pays de nobles traditions, qui ont déterminé l'identité de la nation et qui ont fait des Chiliens un peuple profondément religieux. J'ai eu l'occasion de rencontrer ce peuple lors de mon inoubliable voyage pastoral en 1987, au cours duquel j'ai reçu de tous, d'Antofagasta jusqu'à Punta Arenas, des démonstrations expressives d'affection. J'ai pu ainsi me rendre compte qu'il s'agit d'un peuple fort, à la recherche de chemins le conduisant à la réconciliation attendue, même si pour parvenir à cet objectif, il faut passer par des sentiers étroits. C'est pourquoi je désire répéter une fois de plus, comme je l'ai fait lors de la béatification de la jeune carmélite Teresa de los Andes, que "l'amour est le plus fort" car "l'amour peut toujours davantage".

La foi et la religiosité, qui sont enracinées si profondément dans l'âme des Chiliens, ont donné d'excellents fruits, parmi lesquels l'Eglise honore sainte Teresa de los Andes et les bienheureux Laura Vicuña et Alberto Hurtado. Il est également juste de rappeler que les Pères de la patrie furent des croyants convaincus. A ce propos, il faut souligner que le Général Bernardo O'Higgins prit l'initiative de demander au Siège apostolique une mission pontificale pouvant résoudre, dans

le territoire chilien, les problèmes religieux dérivant de l'indépendance et de la nouvelle organisation ecclésiastique en nommant plusieurs évêques, et en devenant ainsi la première nation latino-américaine à accueillir une mission pontificale après l'indépendance nationale. A partir de cette époque, le pays reconnut l'importance de l'Eglise catholique comme véritable mère et garante de son identité spécifique, en instaurant des liens respectueux et filiaux avec le Pontife Romain et en conservant toujours dans cet esprit, des relations cordiales avec le Saint-Siège.

3. La contribution de l'Eglise à la vie du Chili a été vaste et enrichissante, que ce soit à l'époque coloniale ou après l'indépendance nationale, et il n'est pas difficile de découvrir sa présence lors des moments significatifs de l'histoire nationale. Dans votre discours, vous avez cité des serviteurs éminents de l'Eglise qui, par leur parole et leur action pastorale, ont accompagné le développement du Chili vers des buts plus élevés. En même temps qu'eux, il faut rappeler la pléiade de nombreux pasteurs et fidèles qui ont trouvé dans les idéaux évangéliques la source d'inspiration pour travailler, chacun à l'endroit où la Providence l'avait placé, pour le bien commun dans les divers milieux professionnels.

Dans l'accomplissement de sa mission, en annonçant la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, l'Eglise collabore à la promotion du bien intégral des personnes et elle est particulièrement engagée à favoriser la coexistence solidaire et la réconciliation entre tous les citoyens, fils de la même terre. De même, elle désire illuminer les consciences afin que certains dangers de la société d'aujourd'hui, tels que le relativisme éthique, le consumérisme et d'autres formes pseudo-culturelles, ne détériorent pas le trésor de valeurs chrétiennes sur lesquelles repose l'identité nationale. A ce propos, les récentes orientations pastorales des Evêques du Chili, qui ont pour titre: "Si tu connaissais le don de Dieu!", désirent être une annonce d'espérance au début du troisième millénaire, en invitant à surmonter ces blessures qui freinent le développement de la société chilienne, parmi lesquelles il faut souligner la pauvreté et les profondes inégalités, les difficultés qu'affronte la famille, et la dignité blessée de personnes, de familles, de groupes et d'institutions.

4. Vous avez également fait référence au désir de défendre et de fortifier la famille, si nécessaire "dans un moment historique comme le nôtre, où l'on enregistre une crise diffuse et radicale de cette institution fondamentale" (Novo millennio ineunte, n. 47). Je me ré-jouis de ces intentions, en espérant que les gouvernants et la société tout entière seront fidèles à l'histoire, à la tradition la plus authentique du pays, et que ne seront pas épargnés les efforts dans ce sens, de façon à ne pas céder aux tentations faciles, parfois cachées sous l'apparence d'une fausse modernité. A ce propos, il est d'une importance primordiale de sauvegarder et de fortifier cette institution. Il ne fait aucun doute que de nombreux problèmes sociaux ont pour origine la désagrégation de la famille, c'est pourquoi il faut éduquer les nouvelles générations au sens de l'amour véritable, du don total et indissoluble à travers le mariage, qui permet de surmonter les moments d'incompréhension et

de découragement, de façon à ce que chaque foyer chilien soit un lieu d'amour et de paix, et une véritable école d'humanité.

5. L'aspiration à un Chili toujours plus florissant et développé exige un effort pour améliorer la qualité de vie et la vie même des Chiliens. Je me réjouis de la récente décision du gouvernement central et du pouvoir législatif qui - avec la collaboration loyale de l'Eglise - a aboli la peine de mort et il faut espérer que sur cette base sera toujours davantage promu le respect zélé et incontournable de la vie de chaque homme, de sa conception jusqu'à son terme naturel. Ainsi, en témoignant de l'amour envers le prochain, envers la famille dans son sens le plus originel et de l'amour pour la vie, on pourra former les nouvelles générations à des principes éthiques de base qui se répercuteront sur la grandeur morale de votre peuple.

6. Votre pays, Monsieur l'Ambassadeur, a donné des preuves éloquentes d'attachement à sa tradition démocratique et de profonde intégration nationale, qui se reflète dans la solidité de ses institutions. A l'approche du bicentenaire de l'indépendance nationale, votre idéal étant de développer au maximum les libertés civiles, sociales et culturelles, comme vous l'avez souligné, il faut se rappeler que le renforcement de la vie démocratique doit toujours être accompagné de la promotion constante des valeurs authentiques qui sont la garantie de la stabilité, car une démocratie sans valeurs ne sert pas le progrès, mais elle se retourne au contraire contre l'homme lui-même.

Au niveau international, le Chili a conquis une place importante en Amérique latine, que ce soit en raison de sa contribution dans les forums internationaux ou de sa participation dans les organismes qui promeuvent le développement et le progrès. Je désire, à ce propos, signaler la volonté pacifique des Chiliens qui s'est révélée lors du différend qui l'opposait à la République-soeur d'Argentine, où je fus personnellement le témoin de l'entente entre deux peuples qui désirent et savent surmonter les désaccords et consacrer au développement ce qui aurait été destiné à l'armement. Plus récemment, le Chili a résolu un contentieux en suspens avec le Pérou, en signant en novembre 1999 l'Acte d'Exécution des clauses du Traité de Lima de 1929, concentrant une fois de plus ses efforts sur le développement et le bien-être de sa société et évitant ainsi des contentieux avec d'autres peuples.

7. Pour conclure, Monsieur l'Ambassadeur, je forme les meilleurs voeux pour le bon déroulement de votre mission. Le Saint-Siège vous assure de son entière disponibilité pour tout ce qui peut être bénéfique au bien-aimé peuple chilien et favoriser les bonnes relations qui existent entre votre pays et le Siège apostolique. Je demande au Seigneur, par l'intercession de Notre-Dame du Mont Carmel, qu'il vous assiste dans l'exercice de vos fonctions, qu'il bénisse votre nombreuse famille, vos collaborateurs, ainsi que les gouvernants et les citoyens de la noble nation chilienne,

dont je me souviens toujours avec estime et que je bénis avec affection.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana